

**- PROCES VERBAL -**

**EPREUVE THEORIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE  
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS  
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

**Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.**

L'examen théorique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le jeudi 15 juin 2023 de 14h00 à 15h00, à :

**IFSI CROIX ROUGE FRANCAISE  
21 rue Notre Dame  
72000 LE MANS**

11 candidats sur 11 inscrits se sont présentés.



L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	Note
ABAAB	Wiem	ADMIS
AILLERET	Bérénice	ADMIS
BELNOUE	Clémence	ADMIS
BLANCHARD	Alexis	ADMIS
BOUGEANT	Léo	ADMIS
CROCHET	Camille	ADMIS
GUILBAUD	Coraly	ADMIS
LEMAUFT	Jean-Xavier	ADMIS
MARAIS	Anais	ADMIS
MARTELLIERE	Johan	ADMIS
MEJAI	Hayfa	ADMIS

11 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à NANTES, le 30 juin 2023

Le directeur du CRFP  
Pays de la Loire

Membre du Jury

Membre du Jury

Membre surveillant

Arnaud TESSIER

Séverine  
DESCAMPS

Marjorie GUILLOU

Natacha  
PICHERIE

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire  
Centre Régional de Formation Professionnelle  
6 rue de la Gare - 44400 REZE  
Tél. 02 40 29 47 48